

1145

9 décembre 2005

Santé

Pour un ordre des infirmiers

Le syndicat national des personnels infirmiers (SNPI) CFE-CGC revendique la création d'un ordre des infirmiers, considérant la nécessité de défendre «une déontologie et une éthique». «Il ne s'agira pas de fonctionner sur le modèle des médecins. Il n'y aura pas de concurrence mais complémentarité avec les syndicats qui ont leur fonction bien précise de revendications. Nous voulons être le porte-drapeau d'une profession devant mieux faire entendre sa voix, sans attendre». («Nice matin», 1.12.2005).

«La Lettre confédérale», publication
de la Confédération française de l'encadrement CGC
59/63 rue du Rocher, 75008 Paris.
Tél. : 01 55 30 12 12. Fax : 01 55 30 13 13. 3611 CFE-CGC
Directeur de la publication : Jean-Louis Walter
Rédacteur en chef : Michel Ciesiolka
Assistante : Micheline Texereau
Impression : STIPA
Commission paritaire : 1010 s 07570. Abonnement : 120 €
Internet : <http://www.cfecgc.org> Mèl : presse@cfecgc.fr